L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAYNE & WEISSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 3 MAI 1847.

EUROPE ET AFRIQUE.—Les derniers journaux français ne nous ont pas apporté la confirmation des *Mémoires d'un Médecin*; mais, comme compensation ou plutôt comme pierre d'attente, nous trouvons une amusante et vive correspondance d'ALEXANDRE DUMAS, intitulée *Espagne et Afrique*. Nos lecteurs nous sauront gré de la leur faire passer sous les yeux.

Mexique.

Nous avons reçu les journaux de Mexico jusque vers le 8 avril, et nous y puisons de curieux renseignements. Le Congrès, dans sa séance du 1er avril, a adopté un décret autorisant le Président provisoire de la République, Santa-Anna, à prendre le commandement de l'armée, à supprimer le poste de Vice-Président et à fixer au 15 mai l'élection d'un Président. Cette élection aura lieu d'après les dispositions de la Constitution de 1824. Aussitôt l'adoption du susdit décret, Santa-Anna a fait connaître son intention de quitter la capitale à la tête des forces mexicaines, et en conséquence Don PEDRO ANAYA a été choisi pour le remplacer pendant son absence. Le Président par intérim s'est présenté aussitôt au Congrès, a prêté le serment et prononcé une allocution à laquelle a répondu le président du Congrès. L'adresse du sénor Anaya ne renferme rien à citer. Ce sont toujours les mêmes phrases emphatiques sur le patriotisme, les devoirs des bons citoyens, la sainteté de la guerre, la nécessité de la poursuivre avec vigueur, etc. "La guerre, dit-il, est le cri du peuple, et la vraie politique du gouvernement. Qu'on ne peut songer à la paix, attendu qu'elle entraînerait le déshonnêtement de la nationalité." I conjure en même temps les Mexicains d'oublier toutes dissensions intestines pour ne penser qu'à l'intérêt de la défense commune, et il les exhorte à repousser les Yankees qui viennent ravager le sol sacré de la patrie.

Le 2 avril, avant de quitter la capitale avec son armée, Santa-Anna a soumis au Congrès une singulière adresse dans laquelle il expose toute sa conduite depuis sa rentrée au Mexique. Les lecteurs seuls de sa patrie l'ont rappelée; il n'a été soumis par aucun intérêt personnel, et il a été poussé par un seul intérêt personnel, et il a eu soin de le déclarer, son débarquement à Vera Cruz, n'a jamais laissé qu'un vœu : celui de combattre pour la patrie. Aussitôt son retour, il a réuni une armée à San Luis de Potosi, a disputé et obtenu un avantage qui lui devenait une victoire complète, si son armée n'eut pas été exténuée par la nouvelle route qu'il a dû prendre pour éviter l'ennemi. La nouvelle position qu'il avait relative à Mexico, l'a fait revenir par San Luis dont il a comprenait d'expédier une division sur Vera-Cruz et de se rendre en personne dans la capitale, afin d'y arrêter la guerre civile. A son arrivée à Mexico, il comptait que le seul moyen de mettre un terme à tout, c'était d'accepter le pouvoir suprême. Il se décida donc à ce sacrifice encore une fois et par ce pénible dévouement " il a réussi à suspendre la lutte fratricide qui divisait ses concitoyens."

Fidèle à son système, SANTA-ANNA déclare qu'il ne démettra du pouvoir et rentrera dans la vie privée, aussitôt que la paix sera rétablie. En attendant son devoir l'appelle sur le théâtre des hostilités, et il va marcher dans la direction de Vera Cruz. Quelles que soient les calamités que la guerre renferme au pays, il faut avoir les affronter, car quelques grandes qu'elles puissent être, elles sont bien moindres que les malheurs qui accompagneraient une paix, conclue dans les circonstances présentes " La paix nous ont ce nécessaire, dit le *héros*, nous une paix composé par notre valeur et notre constance, achevée par les victoires d'un peuple qui devient l'oppression. Si nous ne pouvons obtenir une paix juste et honorable, mieux vaut nous engevelir sous les ruines de nos cités, *mieux vaut mourir que de vivre sans honneur*."

Quant à moi, ajoute avec inspiration, *le bruit des braves*, je suis décidé à affronter les dangers de la campagne, certain que ma conduite obtiendra l'approbation de mes concitoyens. Si la victoire me favorise et que je reussisse à chasser l'ennemi de notre sol, je me retirerai dans la vie privée, satisfait d'avoir rendu quelque service à mon pays. Si le sort en a décidé autrement, je mourrai content, car je laisserai mon pays une mémoire honorable, et à mes enfans un nom dont ils n'auront jamais à rougir." Quel admirable commentaire de ces paroles on trouve dans la conduite de Santa Anna à Cerro Gordo.

Le même jour une circulaire gouvernementale a été expédiée dans tous les villages voisins de Mexico, afin de solliciter des contributions en argent ou en nature.

Les journaux mexicains sont plus que jamais remplis des appels les plus énergiques à la population " Vengeance ou mort !" Telle est leur devise. Un habile ingénieur a été chargé de préparer un plan pour fortifier la capitale. On recommande vivement aussi la guerre de partisans les guérillas doivent être le salut du Mexique comme elles ont été celui de l'Espagne Tout semblait donc se préparer la guerre à Mexico. Il sera curieux de voir l'effet que produiront sur ce belliqueux enthousiasme la bataille de Cerro Gordo et la fuite honteuse de Santa Anna. Ce diable d'homme serait bien capable de vouloir encore persuader à ses concitoyens qu'il a remporté une victoire."

Theatre d'Orleans.

BENEFICE DE MLLE MARIA.—Ce bénéfice a lieu demain soir. La composition en est excellente. *Une Faute* est un de ces drames-vaudevilles si touchants et si gracieux qui ont fait la fortune et la réputation de M Scribe. *Le roi en partie double* et une pièce pleine de gaîté, due à l'un des fusseurs actuels. Enfin *le Desert*, ode symphonie de FELICIEN DAVID, est une des œuvres musicales qui ont le plus profondément marqué durant ces dernières années. Un pareil choix et le nom de la bénéficiaire assurent une chaude, brûle complète.

Election de la Virginie.

Les retours sont loin d'être complets. Cependant on sait déjà que les whigs ont emporté le sixième et le neuvième district congressionnel, les locofocos le septième et le huitième; les autres sont extrêmement douteux; mais dans plusieurs d'entre eux les chances paraissent être en faveur des whigs. Pour la législature vingt-cinq comtés donnent jusqu'à présent 21 whigs et 8 locofocos; l'an dernier les whigs n'y avaient que 11 représentans et leurs adversaires 14. Il y a, comme on le voit, bonefice bien marqué sur tous les points.

M. CLAY vient une lettre adressée à un ami de New-York, et après une ainsi sur la mort de son fils

" Ma vie a été remplie d'affections domestiques, mais la dernière en sera contredit la plus cruelle. Toutefois il a pour moi quelque consolation dans la pensée que mon fils est mort où il lui était le plus doux de mourir, et où, puisque je le suis le perdre, je préfère l'avoir vu périr sur le champ de bataille au service de son pays "

LE comte D'ORSAY, qui est né le général Taylor avait toujours été locofoco; mais aux récentes élections de la Virginie il a donné une majorité whig Il serait sans nul doute unanime pour nommer le vieux Zack à la présidence

HAVANE.—Le paquebot *T J. Street*, arrivé samedi de la Havane, nous a apporté des dates du 24 avril, mais les journaux n'offrent aucune nouvelle

CALIFORNIE.—Un passager, venu de Tampico, raconte le fait suivant

Le baleinier Stonington, capitaine Hamley, arrive à San Blas le 1er mars. Le capitaine et cinq hommes d'équipage descendent à terre, sont pris par les autorités locales et envoyés à Tepic, sans autre forme de procès. Au bout de quelques jours de prison, on les relâche, mais le navire était déjà parti. Ils espéraient le rejoindre à Guaymas.

BUENOS AYRES.—On a reçu à New-York des nouvelles de Buenos Ayres du 5 février, et de Montévidéo du 9. On n'espérait plus aucun résultat des négociations entamées entre Rosas et les envoyés anglais et français. On pensait que le blocus allait continuer plus sévère que jamais. La mission de lord Howden et de M. de Walewski semblent-elle la fin de ce déplorable état de chose !

STEAMERS TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Nous lisons dans le *Courrier du Havre* du 31 mars : Le gouvernement et la commission de Brest et De Rendel, se trouvent en mesure d'organiser le service de correspondance transatlantique voté par la Chambre; on travaille activement, à Cherbourg, à l'assemblage et à l'installation des machines destinées à la première frégate. Le premier départ devrait avoir lieu le 1er juillet

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.

Samedi 1er mai 1847.

Immédiatement après la lecture du journal, la Chambre reprend la délibération sur le rapport de la majorité du comité contre le juge Boyle. Cependant avant que la discussion commence, M. Sandidge présente une résolution qui est adoptée, portant que les débats seront clos aujourd'hui à midi précis.

M. Fontenens se lève le premier et occupe l'attention de la Chambre pendant un temps considérable. Il défend le juge Boyle.

M. Ogden, des Rapides, lui succède. L'honorable membre croit que cette Chambre n'a pas assez de temps pour se décider sur une question aussi importante. Il demande que le rapport soit renvoyé à la prochaine session de la législature. La Chambre repousse cette motion à une énorme majorité. Le vote se divise comme suit :— 8 oui, 64 non.

Après un long débat, la Chambre vote séparément chaque chef d'accusation. Cependant avant de prendre le vote, l'orateur fait remarquer qu'une simple majorité seulement sera nécessaire pour leur adoption ; mais quand la question viendra sur l'adoption de l'ensemble, alors la majorité constitutionnelle sera requise, c'est-à-dire les trois quarts des membres présents.

On pose la question sur la 1ère accusation, portant :— " Que le dit W. D. Boyle a mal-à-propos et à l'abri de ses créanciers." Adoptée par 45 oui contre 31 non.

La seconde accusation, portant " qu'il a fait tous ses efforts pour nuire une affaire dans laquelle il avait un intérêt direct," est adoptée par 44 oui contre 29 non.

La troisième accusation ainsi conçue :— " le juge Boyle n'est pas citoyen des Etats-Unis," est adoptée par 41 oui contre 33 non.

La dernière résolution engageant au gouverneur de demander le juge Boyle, est adoptée à une majorité de 47 contre 23. L'orateur déclare alors que les résolutions n'ayant pas été votées par les trois quarts des membres de la Chambre, comme l'exige la constitution, elles ne trouvent pas de fait répression.

La Chambre s'ajourne.

SÉNAT.— M. Porter introduit une série de résolutions félicitant le général Scott, au nom du peuple de cet Etat, de la brillante victoire qu'il vient d'obtenir à Cerro Gordo, et lui offrant un sabre d'honneur. Elles sont adoptées à l'unanimité. Pour le texte de cette résolution, voir notre partie anglaise. M. Nicholas ayant proposé d'ajouter aux résolutions précédentes celle qui recommande de choisir le général Taylor comme candidat à la future présidence, cette motion est repoussée.

Le Sénat vote ensuite le bill de la Chambre relatif aux banques hypothécaires, puis s'ajourne

Chronique Locale.

☞ Le Conseil Général, renouvelle en grande partie par les dernières élections municipales, se réunira ce soir à 6 heures pour procéder à son organisation.

☞ Le Conseil de la 1ère Municipalité s'est réuni vendredi soir en séance publique, sous la présidence d'une commission composée de MM. Fabre, Hagisti et Ramos, pour prendre connaissance du projet dressé par M. James Lilly contre l'élection de M. Crozat.

GRAND JURY.—Le grand jury a soumis samedi son rapport mensuel au juge de la 1ère Cour de District. La police et les officiers qui la dirigent y reçoivent des éloges mérités pour le bon ordre qu'ils ont su maintenir dans notre ville dans des circonstances qui exigeaient avec raison les appréhensions publiques. Et toutes allusion aux évasions de prisonniers qui ont eu lieu récemment, le grand jury recommande d'informer la prison de parouse et d'en faire une retraite un peu plus sure. On insiste aussi sur la nécessité de modifier la loi qui exige que le prisonnier paie les frais de Cour avant d'être élargi. Le grand jury exprime, en terminant le vœu que l'on établisse une maison de détention pour les enfans prévenus de délit, et un hospice pour les vieillards qui n'ont aucune ressource.

MISE EN ACCUSATION.—Le grand jury a décidé samedi que Lafosse de Lambert du Dr. de la Rose, serait mis en accusation pour détournement de fonds.

GÉN. SCOTT.—Le Sénat, dans sa séance de samedi a voté un sabre d'honneur au général Scott, et lui a offert, dans une série de résolutions, les remerciements et les félicitations des citoyens de cet Etat pour la brillante victoire obtenue à Cerro Gordo

JUGE BOYLE.—Les différens chefs d'accusation articulés contre le juge Boyle ont été soumis samedi à la Chambre des Représentans. La majorité est à tous reconnus valides, mais la Constitution exigeant un vote des trois quarts de la Chambre, les résolutions n'ont pas été adoptées. Reste à savoir ce que M. Boyle pensera de ce vote qui, pour ne pas être suivi de sa destitution, n'en est pas moins une flétrissure.

BRÉSIL.—Les nouvelles de Rio Janeiro sont du 2 mars la tranquillité la plus parfaite règne dans toutes les provinces septentrionales. Rien d'important d'ailleurs.

FEUILLETON.

ESPAGNE ET AFRIQUE.

I.

BAYONNE, 5 octobre au soir.

Madame,

Au moment de mon départ, vous m'avez fait promettre de vous écrire, non pas une lettre, mais trois ou quatre volumes de lettres. Vous avez raison ; vous avez tant de connaissance ardent aux grandes choses, oublieux des petites, aimant à donner, mais n'aimant pas à donner pour peu.

J'ai donc promis, et, vous le voyez, en arrivant à Bayonne, je commence à m'acquitter de ma promesse.

Je ne fais point le modeste, madame, et ne me dissimule pas que les lettres que je vous adresse seront imprimées. J'avoue même, avec l'inquiétude naïve qui, selon le caractère de ceux qui me coudoient, me fait des uns de si bons amis et des autres de si chauds ennemis ; j'avoue même, dis-je, que je les écris dans cette conviction ; mais, soyez tranquille, cette conviction ne changera pas à la forme de mes épîtres. Le public, depuis quinze ans que je me suis mis en relations pour la première fois avec lui, a bien voulu m'accompagner dans les différens sentiers que j'ai parcourus et quelquefois tracés au milieu de votre labyrinthe, pour me diriger. Pétrarque est toujours aride pour les uns, forêt toujours vierge pour les autres. Cette fois encore, je l'espère, il m'accompagnera donc avec sa bienveillance ordinaire dans le chemin familier et capricieux où je lui fais signe de me suivre, et où je vais m'ébattre pour la première fois.

D'ailleurs, le public n'y perdra rien : un voyage comme celui que j'entreprends, sans aucun intermède trace, sans aucun plan suivi, un voyage soumis au hasard, aux rencontres des routes, en Algérie, au caprice des vents ; un pareil voyage ne trouvera merveilleusement à l'aise dans la liberté épistolaire, liberté presque sans limite, qui permet de descendre aux détails les plus vulgaires et d'attendre les sujets les plus élevés.

Enfin, n'y eût-il que cet attrait de jeter ma pensée dans un nouveau moule, de faire passer mon esprit par un nouveau creuset, de faire circuler quelque nouvelle lacette de cette pauvre que je tire de la mine de mon esprit, durcissant ou brûlé, et auquel le temps, cet incorruptible lapidaire, fixera un jour sa valeur ; n'y eût-il que cet attrait, dis-je, je céderais à ce tentant ; je l'imagination, vous le savez, madame, est chez moi la fille de la fantaisie, et toutefois elle n'est pas la fantaisie elle-même. Je me laisse donc aller au vent qui me pousse à cette heure, et je vous écris.

Et je vous écris à vous, madame, parceque vous êtes à la fois un esprit grave et enjoué, sérieux et enfantin, correct et capricieux, fort et charmant ; parceque votre position dans le monde vous permet de tout voir, de tout dire, mais de tout entendre ; parceque, mœurs, littérature, politique, arts, et je dirai presque sciences, tout vous est familier ; parce qu'enfin, voulez-vous que je vous le dise, ou plutôt que je vous le répète, car je crois vous l'avoir dit bien souvent, parceque qu'enfin l'élément le plus nécessaire à cette verve que l'on veut bien me reconnaître parfois est la causerie, cette spirituelle hôtesse de nos salons, que l'on retrouve si rarement au-delà des frontières de France ; et qu'on vous écrivant ce sera purement et simplement causer encore avec vous. Il est vrai que le public sera en tiers dans notre conversation ; mais notre conversation n'en souffrira point. J'ai toujours remarqué que j'avais plus d'esprit que d'habitude, quand je devinais quelque écouteur indiscret debout et l'oreille collée contre la porte.

Reste un seul point, madame ; vous fuyez toute publicité et vous avez raison, la publicité de nos jours est souvent l'injure. L'injure pour les hommes n'est qu'un accident ; l'injure entre hommes se repousse et se venge. Mais l'injure pour la femme est plus qu'un accident, c'est un malheur ; car, tout en flétrissant celui qui la lui adresse, elle salit toujours quelque peu celle à qui elle est adressée. Plus une robe est blanche, plus elle fait visible la moindre éclaboussure qui l'atteint.

Voilà donc ce que je vous proposerai, madame. Il y a dans cette belle Italie que vous aimez tant, trois femmes bénies que tous divins poètes ont rendues célèbres : ces femmes se nomment Béatrice, Laure et Fiammetta. Choisissez un de ces trois noms, et ne craignez point que pour cela je me croie jamais assez grand pour Pétrarque ou Boccace ; vous pouvez être comme Béatrice sans doute au front, comme Laure une sacrée emmerde de ville, ou comme Fiammetta une femme un peu trop ; soyez tranquille, mon orgueil ne s'y heurtera pas.

Ce point vous hospital je dois vous écrire, vous me le ferez connaître, n'est-ce pas, dans votre loisir ou votre ennui ?

Ah ça ! encore quelque chose du même genre à vous dire ! Non, je ne le crois pas.

Eh bien ! donc, maintenant que me voilà débarrassé de ces folies, parlons sérieusement. Je vous disais donc que j'allais entreprendre un voyage, et un voyage qui, à moins d'accidens imprévus, ne devait pas durer moins de trois mois. Ce voyage, je le devais à la fantaisie, et toutefois elle n'est pas la fantaisie elle-même. Je me laisse donc aller au vent qui me pousse à cette heure, et je vous écris.

Et je vous écris à vous, madame, parceque vous êtes à la fois un esprit grave et enjoué, sérieux et enfantin, correct et capricieux, fort et charmant ; parceque votre position dans le monde vous permet de tout voir, de tout dire, mais de tout entendre ; parceque, mœurs, littérature, politique, arts, et je dirai presque sciences, tout vous est familier ; parce qu'enfin, voulez-vous que je vous le dise, ou plutôt que je vous le répète, car je crois vous l'avoir dit bien souvent, parceque qu'enfin l'élément le plus nécessaire à cette verve que l'on veut bien me reconnaître parfois est la causerie, cette spirituelle hôtesse de nos salons, que l'on retrouve si rarement au-delà des frontières de France ; et qu'en